

qui équivalait à une perte économique de 1,630 millions de dollars ou 3.8 p. 100 de notre produit national brut pour un an.

Bien sûr, l'assurance frais médicaux n'aurait pu empêcher toutes ces maladies, mais ces chiffres font ressortir l'énorme perte économique que subit le Canada du fait qu'il n'ait pas un régime suffisant d'assurance frais médicaux. Ce n'est pas faute d'avoir attendu. Le parti actuellement au pouvoir a fait miroiter l'assurance frais médicaux aux yeux du corps électoral pendant quelque 47 ans. Une mesure législative en ce sens est aujourd'hui présentée, mais son application est retardée d'un an.

Il est intéressant de savoir que l'ajournement n'a pas rallié l'appui du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. MacEachen). De fait, avec le don de lucidité accordé exclusivement à Pierre, on nous a parlé avec force détails des conversations angoissées au château Laurier, des menaces de démissions de tous côtés, des déjeuners et des cajoleries du premier ministre (M. Pearson) et du ministre des Finances (M. Sharp) pour persuader le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de ne pas démissionner.

L'hon. M. MacEachen: Pure invention.

M. Scott (Danforth): J'ai pensé pour un moment qu'il «ferait son petit Marchand». Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Marchand) n'a pas démissionné cette semaine, mais la semaine commence à peine et nous pouvons encore entendre une de ses menaces hebdomadaires de démission parce que ceci ou cela lui aura déplu. Cela devient fastidieux, mais nul doute que la comédie recommencera d'ici quelques semaines.

La raison initiale donnée pour l'ajournement de ce régime était l'inflation. Cela a soulevé une tempête de quolibets, d'un littoral à l'autre, car il est évident que si nous voulons faire face à l'inflation aujourd'hui, nous nous y prenons mal en ajournant un programme pour lequel nous ne dépenserions absolument rien, de toute façon, d'ici le mois de juillet prochain. La raison invoquée a donc fait long feu.

En réalité, comme mon honorable ami de Greenwood (M. Brewin) l'a laissé entendre, si nous acceptons la philosophie du gouvernement, nous n'aurons jamais l'assurance frais médicaux; en effet, en période de récession légère, nous ne pouvons l'avoir, paraît-il, car nous devons relancer l'économie; et maintenant, lorsque les vis-à-vis proclament qu'ils l'ont relancée, nous sommes, semble-t-il, si prospères que nous ne pouvons avoir l'assurance frais médicaux parce que cela nuirait à l'économie.

[M. Scott (Danforth).]

Quoi que vous fassiez, vous n'aurez jamais le dernier mot avec le parti libéral. Je me demande parfois jusqu'où va la crédulité des Canadiens, aux yeux des libéraux. Je vois que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social sourit et hoche la tête. Il croit fermement que le gouvernement peut leur en faire avaler encore bien d'autres. On s'est gaussé d'un océan à l'autre de la raison d'abord invoquée pour différer le programme. En un sens, il est amusant de voir comment le parti libéral a joué avec le programme au cours des années. Mais il y a un aspect beaucoup plus sérieux. Voyons ce qui s'est passé lors des dernières élections. Je n'inscrirai pas au compte rendu tous les engagements que le gouvernement a pris, mais ceux d'entre nous qui étaient ici en 1962 et en 1963 se souviendront du long débat sur les armes nucléaires. Je me souviens que les ministres, les uns après les autres, ont déclaré solennellement: «nous devons respecter nos engagements; le parti libéral fait toujours honneur à ses engagements; le gouvernement a accepté les armes nucléaires et doit tenir sa promesse advenue que pourra». Nous avons entendu les mêmes rengaines pendant des jours et des jours. Le parti libéral a l'obsession pathologique de tenir ses promesses—lorsque cela sert ses propres fins.

Au cours de la dernière campagne électorale, il a pris un engagement assez solide. J'ai ici un article publié le 23 septembre 1965 dans le *Daily Star* de Toronto. Il s'intitule: «Le programme d'assurance frais médicaux entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1967, déclare M. Hellyer à Scarborough». Le ministre de la Défense nationale (M. Hellyer) assistait à une réunion au cours de laquelle le député d'York-Scarborough (M. Stanbury) a été nommé candidat. C'était un engagement concret de la part du député de Trinity et, soit dit en passant, le député d'York-Scarborough a pris un engagement semblable. Il paraît que l'auditoire s'est levé pour applaudir la nouvelle. En outre, le premier ministre a parcouru tout le pays, disant que nous aurions l'assurance frais médicaux au Canada le 1^{er} juillet 1967.

• (8.00 p.m.)

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de l'époque, la représentante de Niagara-Falls (M^{lle} LaMarsh) alla jusqu'à dire que tout était prêt, qu'il n'y avait aucun problème, aucun obstacle, que le gouvernement libéral était venu à bout de toutes les oppositions et qu'il n'y avait aucune raison au monde pour que nous n'ayons pas le programme d'assurance frais médicaux pour le 1^{er} juillet 1966.

Une voix: C'est à cause du LSD.